

Projet personnalisé : construction de l'outil d'évaluation et de projet

Durée : 6 jour(s) (42,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

L'accompagnement d'une personne dans une structure sociale et médico-sociale est subordonné à l'élaboration et à l'actualisation annuelle d'un projet personnalisé. L'enjeu de cette démarche est l'évaluation des capacités et des besoins de la personne pour construire avec elle un projet personnalisé sur mesure.

Cette formation vise ainsi à :

- Identifier et s'approprier les aspects réglementaires et les recommandations de bonnes pratiques sur le projet personnalisé
- Connaître les principes méthodologiques et techniques d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du projet personnalisé
- Élaborer un outil méthodologique pour parvenir à mettre en œuvre une dynamique qui permette aux personnes accompagnées de réaliser leur projet personnalisé, sur la base d'objectifs co-construits
- Permettre une utilisation effective et homogène par les équipes pluridisciplinaires

PUBLIC :

Les professionnels des structures sociales et médico-sociales

PREREQUIS :

Aucun prérequis

CONTEXTE :

Les établissements et services du secteur social et médico-social doivent tendre à la personnalisation des prestations, par la production de projets ajustés aux spécificités des personnes accueillies. La loi du 2 janvier 2002 prévoit le droit pour chaque personne accompagnée à « une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit être systématiquement recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. » (article L 311-3 du CASF).

Dans une démarche de co-élaboration et de co-construction des objectifs du projet personnalisé avec la personne accompagnée, il s'agit de considérer ses compétences, ses attentes spécifiques et ses besoins, en lien avec le référentiel d'évaluation de la HAS. S'appuyant à la fois sur la participation des personnes, l'expression de leurs choix et leur projet de vie, le projet personnalisé ne peut être appréhendé par les professionnels comme un simple outil de travail. Il doit être abordé dans une dynamique de co-construction avec les personnes et (le cas échéant) leurs proches. Il ne fait nul doute que la mise en œuvre d'un projet personnalisé modifie profondément l'approche même du travail médico-social, sa philosophie et son organisation interne. Elle suppose le recours à une méthodologie de travail rigoureuse, pluridisciplinaire et consensuelle au service de la personne.

De fait, le projet personnalisé doit être appréhendé comme un outil de travail fondamental pour mettre en place un accompagnement de qualité.

PROGRAMME :

Jour 1. Approche réglementaire , théorique et méthodologique du projet personnalisé

- La notion de projet dans la loi. Les différents niveaux de projet et leur articulation
- Notions d'individualisation et de personnalisation
- Auto-évaluation, par la personne, de ses besoins et capacités
- Le projet personnalisé : éléments de définition, principes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation
- Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS-ANESM relatives à la personnalisation de l'accompagnement et le référentiel d'évaluation HAS
-

Jours 2, 3 et 4. Elaboration des outils d'évaluation des besoins de la personne accompagnée

- Réveil pédagogique
- Elaboration d'un guide d'évaluation et de recueil des capacités et besoins de la personne accompagnée
- Prise en compte des souhaits et des attentes exprimés par la personne



- Présentation des nomenclatures SERAFIN
- Détermination du cadre d'évaluation : cotation, acteurs ...
- Co-construction en structurant cet outil sur la base des nomenclatures SERAFIN
- Formation à l'utilisation d'un outil sous Excel
-

Jour 5. Elaboration de l'outil projet personnalisé

- Réveil pédagogique
- Elaboration du document unique faisant fonction de projet personnalisé
- Elaboration du processus de mise en œuvre du projet personnalisé en interne (étapes et évaluation)
-
- Positionnement du rôle de référent de projet personnalisé
- Participation de la personne dans son projet personnalisé
- Le coordonnateur projet [\[CS1\]](#)

Jour 6. Évaluation de l'opérationnalité de l'outil

- Réveil pédagogique

Cette étape de la formation doit avoir lieu après une période de mise en œuvre de l'outil.

- Apports théoriques et empiriques sur l'efficacité de l'outil, dans ses différentes composantes (structuration, facilité de mise en œuvre, appropriation par l'équipe...)
- Apports théoriques sur les fondamentaux des écrits professionnels dans le projet personnalisé

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Evaluer les besoins et attentes des personnes accueillies par une démarche valorisant la prise en compte du point de vue de la personne
- Structurer un guide d'évaluation des besoins, à partir d'une nomenclature commune (SERAFIN PH) et adaptée au(x) public(s) accompagné(s)
- Formuler et évaluer les objectifs du projet personnalisé
- Concevoir des repères indispensables à l'écriture du projet personnalisé

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Brainstorming,
- Co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées et des trames de projet existantes
- Mises en situation
- Réveil pédagogique en début de Jours 2 à 6

MODALITES D'ÉVALUATION :

- En début de formation, un quizz est proposé pour évaluer les connaissances des participants
- Recueil des propositions d'évolution de la démarche de construction des projets personnalisés après mise en pratique de l'outil coconstruit.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Cette formation est proposée uniquement en intra.

Contactez-nous par mail (accueil@creai-grand-est.fr) pour réaliser cette formation dans votre structure (ou par téléphone au 03.26.68.35.71)

Tarifs (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

8700 € pour les non-contribuants

6960 € pour les contribuants au CREAI

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contribuants au CREAI : 1160€ par jour

Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51